
Carnet d'élève de l'Institution de Mont-Fleuri.

Numéro d'inventaire : 1979.12329

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1820

Description : Feuilletés imprimés non reliés formant livret, complétés par des annotations manuscrites à l'encre noire.

Mesures : hauteur : 183 mm ; largeur : 134 mm

Notes : Carnet appartenant à Louis Vignier, pensionnaire de l'Institution de Mont-Fleuri dirigée par Messieurs Durand et Froussard frères, "entré le 30 Octobre 1820". Ce carnet comporte un extrait, imprimé, du règlement de l'établissement et la liste, manuscrite, des "effets apportés par l'élève" (livres, encrier, ardoise). Conservation: voir boîte enseignement masculin.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Institutions privées

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 10

INSTITUTION

DE MONT-FLEURI,

DIRIGÉE PAR MM. DURAND ET FROUSSARD FRÈRES.

CARNET appartenant à M.

Viguer, Louis.

entré

le 30^{ème} 1820

EXTRAIT DU RÉGLEMENT.

I. CHAQUE élève reçoit, en arrivant, un carnet sur lequel il est obligé d'inscrire, 1.^o les effets qu'il apporte; 2.^o ceux qu'il reçoit dans le courant de l'année; 3.^o ceux qu'il perd.

II. Chaque élève est tenu d'avoir toujours de l'ordre et de la propreté sur toute sa personne, de prendre le plus grand soin de tous ses effets, de maintenir le plus grand ordre dans sa malle et son pupitre, et d'avoir, dans leur intérieur, un état exact des objets qui y sont contenus.

III. Il est expressément défendu à tout élève d'ouvrir une malle ou un pupitre qui ne lui appartient pas, même avec la permission du propriétaire.

IV. Tout objet trouvé à l'intérieur ou à l'extérieur doit être remis de suite à un des directeurs ou des maîtres.

V. Les dégâts ne seront supportés que par ceux qui les feront, à moins que leurs auteurs ne restent inconnus; dans ce cas, ils

seront payés par la masse, au moyen d'une retenue sur les pensions hebdomadaires, et jamais par les parens.

VI. Toute espèce de prêt ou d'échange entre les élèves ne peut avoir lieu sans une permission expresse d'un maître.

VII. Tous les jeux et exercices dangereux, tous les jeux de cartes et de hasard, sont interdits. Il est également défendu d'exposer de l'argent à quelque jeu que ce soit.

VIII. L'introduction de toute arme et celle de la poudre à tirer, même en artifice, est interdite.

IX. Les personnes du dehors ne peuvent parler aux élèves que dans le temps des récréations, à moins d'une permission de l'un des directeurs.

X. Nul élève ne peut sortir du lieu de la réunion générale, sans une permission du premier maître surveillant.

XI. Lorsque la récréation se prend dans l'intérieur, les cris, les courses, les sauts et généralement les jeux trop bruyans sont expressément interdits.

XII. Tout propos injurieux ou indécent, tout acte de méchanceté et d'insubordination, seront punis sévèrement.

XIII. Nul élève ne doit être frappé; en cas de faute, il ne peut être puni que par les arrêts, une tâche extraordinaire pendant les récréations, la table de pénitence, ou enfin par l'expulsion avec ou sans dénonciation au Recteur.

XIV. A la fin de chaque année scolastique, les directeurs de Mont-Fleuri remettent un certificat de bonne conduite à tous les élèves dont ils ont été contents; ceux qui n'en obtiennent pas ne peuvent entrer dans l'établissement l'année suivante.

EFFETS APPORTÉS PAR L'ÉLÈVE.

1. pliant neuf
 Un vocabulaire ou dictionnaire français.
 1. Dictionnaire français, latin
 1. Dictionnaire latin, français.
 1. Dictionnaire Italien. Lat et f. Italien
 Cours pratique et théorique de la langue latine.
 De viris illustribus urbis Romae
 Deux phadri augusti caesaris liberti fabularum
 Une Grammaire Italienne.
 Ambrosii probus seu cornelius nepos
 Grammaire française de Bernard
 Éléments de la grammaire latine
 Épitome histoire sacra
 Journée du Christien
 Catéchisme historique
 Catéchisme historique
 Fables de Florian
 Grammaire française
 Méthode pour étudier la langue latine
 Géographie de Gauthier suite

2000

(4)

EFFETS APPORTÉS PAR L'ÉLÈVE.

87

Une ardoise
 1. Porte crayon
 Un encrier neuf
 1. Atlas De Géographie
 1. Cahier De Musique Dessiné
 1. Cours De Thèmes
 Robinson Crusoe les 2 volumes
 Bible en estampe
 Livre pour apprendre la Gymnastique
 Une carte en carton et une carte en cuir
~~Un album~~
~~Un album~~
 Un crayon pour le papier
 fables d'ésop
 Mythologie de la jeunesse
 Nouvelles italiennes 2 volumes
 nouveau Testament

